



FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES PYRENEES-ATLANTIQUES

MAISON DE LA NATURE - 12, bd HAUTERIVE – 64000 PAU - TELEPHONE 05 59 84 31 55 - TELECOPIE 05 59 84 14 36
Président, Philippe Etcheveste - Email : fdc64@chasseurdefrance.com – Site internet : www.chasseurs64.com

FLASH INFO
SEPTEMBRE 2017

PAU, le 8 septembre 2017

Réf : C.B./M.A./08092017

Madame, Monsieur le Président,

LA COLLECTE ET LE RECYCLAGE DES CARTOUCHES SE POURSUIVENT EN 2017

- ↳ Demandez à vos chasseurs de récupérer les cartouches tout au long de la saison
- ↳ Les stockez dans le sac dédié que nous vous faisons parvenir
** D'autres sacs sont disponibles à la FDC64

Et que vous entreposerez dans votre local de chasse...

- ↳ Penser à ramener ce sac en fin de saison cynégétique en 3 points du département :

Le 30 MARS 2018 au MATIN
de 9h00 à 11h00

- A BIRON – SALIGUE AUX OISEAUX
- CHEZ SUEZ ENVIRONNEMENT à BAYONNE - MOUGUERRE
- SUR LE SITE DE SUEZ ENVIRONNEMENT à PAU-LONS

- ↳ Vous pouvez également les ramener au local des Piégeurs, lors de leurs permanences mensuelles.

Nous vous remercions de bien vouloir informer vos chasseurs afin que la collecte des cartouches devienne un réflexe systématique cette année.

RAPPEL DEMANDES DE PLANS DE GESTION LIEVRE-URGENT

Les demandeurs qui n'auraient pas encore fait leur demande d'attribution doivent sans attendre saisir leur demande pour 2017/2018 sur notre site internet www.chasseurs64.com dans l'espace Adhérents ou télécharger le formulaire de demande sur notre site dans la rubrique **DOCUMENTATION** **Lièvre** et nous le retourner.

DEMANDES SUPPLEMENTAIRES DE PLANS DE GESTION SANGLIER

Vous pourrez comme chaque année faire des demandes supplémentaires, si besoin mensuellement jusqu'à la fermeture de la chasse :

- ↳ En Saisissant vos demandes sur l'Espace Adhérents du site internet de la FDC www.chasseurs64.com
- ↳ Ou en imprimant le formulaire de demande se trouvant sur notre site internet www.chasseurs64.com dans la rubrique **DOCUMENTATION** **Sanglier** et en le retournant à la FDC.

RAPPEL ASSURANCES DES TERRITOIRES DE CHASSE

La fédération des chasseurs a assuré votre société en Responsabilité civile et Protection juridique auprès de la compagnie **ALLIANZ**, vous avez reçu votre attestation d'assurance pour la saison 2017/2018.

Il vous appartient si vous le souhaitez de prendre l'une des 2 garanties optionnelles supplémentaires : Pour les dommages corporels de vos bénévoles hors action de chasse et/ou pour la protection de vos locaux.

CONTACT : Christine Guilhot / Compagnie Allianz au 05 59 82 38 78

COTISATIONS /BRACELETS GRAND GIBIER/ANALYSES TRICHINE

Le prélèvement de **77€50** correspondant à **vos cotisation**, le prélèvement des bracelets Sanglier, cerf, isard et d'un tiers de vos bracelets Chevreuil, le prélèvement de **6€64** par **analyse trichine** réalisée sur la saison 2016/2017, correspondant à 70% du cout de ces analyses seront réalisés courant Octobre 2017.

Un Rappel : vous pouvez consulter et télécharger les résultats de vos analyses trichine Sanglier en allant sur le site internet du laboratoire des Pyrénées : www.labos-pyrenees.com

- Saisir votre identifiant : Qmew47WN (non modifiable)
- Saisir le mot de passe : WL15DW73 (non modifiable)

HYGIENE DE LA VENAISON

Une nouvelle formation se déroulera le vendredi 13 octobre à 19 heures à Cambo salle Laraskena.

S'inscrire auprès de Claudine Fréchou au 05 59 84 92 55 ou par e-mail : cfrechou@chasseurdefrance.com

LISTE DES DROITS DE VOTE

Pour les chasseurs qui ne vous auront pas délégué directement leur droit de vote, tout en procédant à la validation de leur permis de chasser sur Internet, vous pourrez télécharger sur notre site internet www.chasseurs64.com dans la rubrique « Territoires de chasse » le formulaire qui vous permettra de collecter leurs timbres vote.

ENTRAINEMENT AU TIR

Les séances d'entraînement au tir dans les installations de tir de Mont reprendront en Mars 2018.

Mais sans attendre vous pouvez vous entrainer sur un simulateur de tir virtuel avec votre arme, au tir du grand gibier, petit gibier, canards ou oiseaux de passage en contactant :

Julien Bazot/Tir Virtuel au n° 06 81 13 78 56

Il peut se déplacer pour un groupe de chasseurs de votre société de chasse sur votre zone à l'aide de son matériel pour un cout forfaitaire de 35€ par chasseur.

Dans ce cas, aucune munition n'est nécessaire, chacun pouvant tirer autant de fois qu'il le souhaite durant 20 à 30 mn.

DIMANCHE A LA CHASSE LE 15 OCTOBRE 2018

Plusieurs territoires de chasse accueilleront le dimanche 15 octobre prochain des non chasseurs pour une nouvelle édition d'un Dimanche à la chasse

Vous êtes cordialement invités à inciter des non chasseurs que vous pourriez connaitre à s'inscrire à l'une de ces parties de chasse, auprès de la FDC 64.

Je vous prie d'agrèer, Madame, Monsieur le Président, mes sincères salutations.



Le Président,

Philippe ETCHEVESTE